

LES DANGERS DE LA DÉCLARATION DE BOLOGNE

Petite histoire pour se faire peur...

15 septembre 2007, Bruxelles. C'est la rentrée "académique" dans la filiale belge de la *Sproutch University*, institution d'enseignement supérieur à la dernière mode, arrivée tout droit des USA, qui vient de racheter à un prix très avantageux une très ancienne université belge.

Les nouveaux étudiants sont accueillis avec coupe de champagne et petits fours. Normal, ils ont payé chacun près de 25 000 Euros pour leur inscription (un million d'anciens francs belges ; quant aux étudiants suivant une partie de leur cursus aux États-Unis, ils payeront le double de cette somme en droit d'inscription, les frais de séjour étant évidemment à leur charge), sans parler du stage à l'étranger, devenu obligatoire et dont les frais doivent être entièrement supportés par l'étudiant. A ce prix là, les clients on les choie. Après tout, c'est eux qui font vivre le *business*, ce qui, au passage, a permis d'écartier la menace de l'instauration d'un *numeros clausus* pour sélectionner les candidats. (Un professeur avait provoqué un scandale trois ans auparavant en comparant les étudiants de l'ancienne université aux clients d'une banque. Les étudiants en psychopédagogie avaient protesté en rappelant ces concepts désuets selon lesquels les étudiants sont des acteurs à part entière d'un procès éducatif caractérisé par une relation pédagogique interactive entre des enseignants et des *apprenants* en quête de savoir. Mais c'est déjà une histoire ancienne. Les contestataires ont dû se contenter de rester dans la vieille université tandis que dans la « new » il ne viendrait actuellement à l'esprit de personne de défendre pareilles conceptions archaïques).

Moteur essentiel du succès de la flamboyante *University*, la *Brussels School of Finance* (BSF), une *new school* résultant de la fusion de l'ancienne Faculté des Sciences sociales, politiques, économiques et commerciales avec les principales hautes écoles d'études commerciales de la province, et devenue le pilier central d'une *University* dans laquelle près de la moitié des *cursus* peuvent être suivis directement dans plusieurs universités américaines. Le succès de l'institution n'est pas étranger non plus au soutien résolu dont elle bénéficie de la part de l'*European Square Table of Industrialists* (ESI), après l'obtention par la *Brussels School of Finance* du label «*Equitabilis*» conféré par cette organisation internationale. Ce n'est pas par hasard non plus que le Président du Conseil d'Administration de la *Brussels School of Finance*, le PDG de l'une des plus grandes entreprises financières du Benelux, est en même temps depuis cette année le nouveau Recteur-CEO de la *University*. Le succès de la *Brussels School of Finance* est tel que la plupart des Facultés ont entamé un processus de fusion analogue ;

la plus avancée étant la Faculté de Médecine grâce au soutien de l'industrie pharmaceutique.

Quarante pour cent des cours sont donnés en anglais (75% à la BSF) et le Recteur-CEO vient d'annoncer avec fierté à la presse que l'objectif 2007-2008 est d'atteindre les 75% (90% à la BSF), le processus devant se poursuivre les années suivantes. Le but est de mieux positionner l'institution dans le marché international de l'enseignement supérieur et d'attirer les investisseurs.

Le maître mot de ce changement spectaculaire : «*compétence*». En effet, l'institution a su s'adapter avec succès aux exigences de la Commission de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de l'*ESI*, qui préconise, depuis Bologne, le dépassement des concepts désuets de savoir et de connaissance et leur remplacement par celui de compétences ; le concept d'enseignement par celui de formation... Au passage, la *University* a démontré qu'elle pouvait se passer de la recherche académique, ne conservant qu'une petite frange pour les besoins de *label* et de publications (les travaux des "chercheurs" de l'institution sont en effet publiés dans les principales revues "scientifiques" éditées par les plus importantes multinationales du monde), et elle a multiplié de manière exponentielle ses prestations en matière de *consulting* et d'expertises, deux activités très rentables...

Ce jour là le Recteur-CEO exprime dans un vibrant discours toute la légitime fierté que lui inspirent pareilles réussites.

A deux pas de là, dans une très ancienne et jadis prestigieuse université belge, il n'y a ni petits fours, ni coupe de champagne pour célébrer le début de l'année académique. L'encadrement est réduit au strict minimum tandis que le minerval vient d'être multiplié par quatre cette année. De nombreux étudiants, inscrits l'année précédente, n'ont pu faire face à cette augmentation et ne se sont pas réinscrits. L'atmosphère est franchement morose dans cette institution publique.

La raison de ces bouleversements ? La récente condamnation de la Belgique par l'organe de règlement des différents de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce). En cause, ses « pratiques de concurrence déloyale » en matière d'enseignement supérieur. Jusqu'à l'année précédente, en effet, la Belgique continuait à subventionner de manière importante les réseaux classiques d'enseignement supérieur « au détriment des nouvelles compagnies privées » qui se sont implantées sur son territoire depuis la libéralisation de pans entiers de l'éducation, au premier rang desquels l'enseignement supérieur et la recherche...

(Actualisation [d'un texte de Bernard Swartenbroekx, ancien Président de l'AGL, rédigé en octobre 2001](#)).

Cet enseignement à deux vitesses relève-t-il de la seule science-fiction ?

Malheureusement non. Des tels processus de marchandisation de l'enseignement supérieur et même de fusion de Facultés et de Départements universitaires avec de Hautes écoles d'enseignement supérieur non-universitaire sont déjà en projet ou en cours dans plusieurs régions du pays, d'Europe et du monde. Et ce processus est à inscrire à la fois dans le cadre des transformation du concept d'enseignement supérieur (compétences VS savoir) relancé avec force à Bologne et dans celui de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS).

En effet, «nos gouvernements s'apprêtent, sous l'égide de l'Accord général sur le commerce des services de l'OMC (AGCS), à négocier la libéralisation des services, porte ouverte à la privatisation des services publics.

(...) Tous les services sont concernés, y compris l'éducation et la santé, puisque l'accord inclut, dans son article 1,3,C, tous les services fournis par l'État où existe une concurrence avec au moins un autre fournisseur de service –or, tous les pays possèdent des hôpitaux ou des écoles privées concurrençant les écoles et hôpitaux publics». (D'une «Lettre ouverte aux parlementaires» - Janvier 2003).

Mais, en ce qui nous concerne, la menace vient de plus loin... elle vient de Bologne...

Les dangers de la déclaration de Bologne

Le processus de marchandisation des universités a reçu un coup d'accélérateur avec la déclaration de Bologne (juin 1999) où 29 ministres de l'éducation, dont celui de la Communauté française de Belgique, signaient une déclaration d'intention qui devait amener à une unité des *cursus* en

Europe afin de favoriser la mobilité et de mieux répondre aux exigences du marché.

Compétences VS savoir – Université professionnaliste VS Université formatrice de l'esprit – Formation VS enseignement

«Le "processus de Bologne" est amené à bouleverser profondément l'enseignement supérieur. Ses objectifs, en bon jargon *issus des nouvelles formes de gouvernance*, se résument en trois mots : mobilité, compétitivité et employabilité. **Mobilité** tout d'abord. (...) Le maître mot sera donc la **compatibilité** des différents systèmes nationaux d'enseignement supérieur. Pour ce faire, il [a été] proposé d'instaurer de manière générale un système de crédits permettant de transférer et d'accumuler *des morceaux de formation* [juxtaposables]. Ces crédits portent le doux nom d'ECTS pour *European Credit Transfer System*). (...) Enfin, il est fortement

souhaité d'harmoniser la durée des formations autour d'un modèle 3-5. (...) **Compétitivité** ensuite. Ce terme est particulièrement ambigu. Selon une première interprétation, cela consiste à accroître l'attractivité pour les étudiants, principalement non européens, de l'enseignement dispensé sur le Vieux continent face à la concurrence des universités d'Outre-Atlantique et donc d'attirer (ou de garder) en Europe les étudiants les plus brillants. Une seconde interprétation y voit la volonté de renforcer la compétition des institutions d'enseignement par une politique libérale de mise en concurrence des "fournisseurs" de formations. Des procédures d'évaluation de la qualité et d'accréditation des formations proposées sont par ailleurs encouragées (...). **Employabilité** enfin. (...) À travers ce terme se cristallise la volonté d'une rentabilité de l'investissement consenti par la société et par l'étudiant pour la poursuite d'études supérieures. *Du point de vue de l'employeur*, (...), pour reprendre les termes de la *Table ronde des industriels européens* [ERT], il s'agit de former "ce dont l'industrie et le business ont besoin : des entrepreneurs" (...). (Education for Europeans, ERT, 1994, p.14)). (Bernard Swartenbroekx, "Voir Bologne et mourir ?", in *Politique, revue de débats*, n°24, avril 2002, Dossier : «l'université formatée par le marché»).

Ce ne sera plus l'Université

Ce processus anticipe une transformation radicale du concept même d'Université et est à replacer dans le processus plus vaste de la marchandisation de l'enseignement supérieur et à terme de sa privatisation.

Une série de concepts nouveaux venant s'opposer à ceux qui caractérisent une conception démocratique de l'université permettront de mieux saisir les enjeux:

Gouvernance VS démocratie. *Démocratie représentative.* Dans l'université post soixante-huit, une conception soucieuse de la démocratie était présente à cinq niveaux: a) dans la démocratisation progressive de l'accès à l'université, rendue possible essentiellement grâce aux subsides d'État et par l'absence de sélection à l'admission; b) dans les modalités de la co-direction de l'institution par les différentes instances de la communauté universitaire, avec participation pondérée des académiques, scientifiques, étudiants et administratifs ainsi que, dans une moindre mesure, de représentants des différentes composantes du monde économique, syndical et politique extérieurs; c) dans le style des prises des décisions, fondées sur l'information des acteurs et le débat au sein de la communauté; d) dans la relation pédagogique d'interactivité horizontale entre enseignants et étudiants, acteurs tous les deux à part entière du processus éducatif; e) dans la défense de la liberté académique et de l'autonomie universitaire. On peut donc affirmer que la démocratie universitaire avait à l'horizon et comme modèle celui de la démocratie représentative. *Gouvernance.* Ce néologisme (de l'anglais "governance" = contrôle, maîtrise) a un tout autre référent culturel. Il nous vient directement du monde entrepreneurial anglo-saxon. Il peut être résumé comme étant l'art de bien contrôler et maîtriser une situation *managériale* et/ou

décisionnelle en tenant compte d'un maximum de facteurs et d'opinions —quitte à recourir à des techniques de la dynamique des groupes—, sans que les dirigeants soient pour autant confrontés aux désagréments de la démocratie représentative, et sans générer de réactions de mécontentement car on aura pris soin de s'assurer que chaque acteur *sentira* que son opinion aura été prise en considération. Si malgré tout la persuasion était mise à mal, les dirigeants auront recours à l'argument d'autorité : ils feront appel à des *experts* (un autre maître mot) dont les rapports seront rarement contestés.

Il est évident que l'emprise de ce nouveau concept de gouvernance aura à court terme des répercussions directes qui mettront à mal l'accès démocratique à l'université, les modalités démocratiques de direction des institutions universitaires, le style démocratique des prises de décision, le type participatif de relation pédagogique et la liberté académique et l'autonomie universitaire.

Le processus de Bologne est à cet égard un exemple emblématique de ce que l'on appelle aujourd'hui la gouvernance. Le processus de Bologne se caractérise ainsi par un cadre légal extrêmement tenu. L'enseignement supérieur ne fait pas partie des compétences de l'Union européenne [mais de 29 pays réunis en dehors de tout cadre]. L'harmonisation est donc pilotée par des accords passés entre États. Mais ce processus intergouvernemental s'est limité à la publication de quelques déclarations d'intention sans aucun effet obligatoire et à la constitution de groupes d'experts de préparation, d'évaluation et de suivi des épisodiques rencontres ministérielles. En fait, l'ensemble de l'application des réformes est laissé aux soins des acteurs eux-mêmes. En l'occurrence les États pris individuellement et les institutions d'enseignement supérieur elles-même sont amenés à suivre le mouvement des réformes sous peine d'être marginalisé dans un paysage européen harmonisé. C'est là un bel exemple de *benchmarking*. Ce phénomène consiste à imiter ou à anticiper ce que font d'autres acteurs dans un espace de compétition. Et du fait de l'uniformisation croissante de l'espace de jeu stratégique qui résulte des imitations mutuelles, la compétition se renforce indéfiniment. *Ce mode d'exercice du pouvoir est remarquablement efficace.* Mais (ou peut-être à cause de cela) il permet d'éluder totalement la discussion sur la légitimité des objectifs poursuivis et les moyens d'y parvenir. C'est par l'implication des acteurs de terrain qui auront mené à bien le processus de réformes que celui-ci sera justifié, après coup. Tout le monde aura en effet accepté d'y participer... Mais ni le choix des acteurs ayant voix au chapitre, rebaptisés aussitôt du terme flatteur de "société civile", ni les modalités des discussions décentralisées ne sont jamais mis en question. [Ni] a fortiori par les influences et les rapports de force qui président au déroulement d'un processus de décision non-formalisé. C'est ainsi qu'un secteur aussi fondamental dans la société que celui qui touche au savoir, à sa construction et à sa transmission échappe presque entièrement au contrôle du citoyen». (Bernard

Swartenbroekx, "Voir Bologne et mourir", article cité).

De cette opposition entre démocratie et gouvernance découle une série d'autres paires de concepts opposés :

•Client VS Étudiant. L'abandon de l'approche démocratique doublé de la subordination de l'enseignement aux lois du marché donneront comme résultat l'abandon de la relation interactive entre enseignants et étudiants, acteurs ces derniers à part entière de l'acte éducatif (*l'apprenant*) et la transformation de l'étudiant en un client qu'il convient de cibler et à qui l'on proposera un produit « à acheter ».

Ce bouleversement ne tardera pas à s'exprimer par l'abrogation progressive du droit des étudiants-clients à participer aux instances de direction et de décision.

•Accès régulé par le marché VS accès démocratique. Études chères, séjours coûteux à l'étranger, besoin de matériel informatique coûteux...

•Formation VS enseignement (voir fin page précédente).

•Compétences VS savoir – Technique VS science (voir fin page précédente).

•Intérêt VS connaissance. La liberté académique et l'autonomie universitaires, propres à une conception conférant à l'université le rôle de garant du savoir cumulatif, seront enfin mises à mal par un nouveau type d'institution de formation caractérisée par la présence décisive du monde patronal en son sein, dans laquelle la sphère de la connaissance, progressivement transformée en sphère de la *formation professionnalissante aux compétences*, sera de plus en plus soumise au monde du profit. Un type d'institution dans laquelle la recherche scientifique et académique sera remplacée par des activités plus rentables comme les travaux d'expertise et de recherche commandités, les prestations de *consulting*, etc. *L'European Round Table of Industrialists (ERT)* aura gagné son pari : devenir l'instance conductrice de l'évolution de l'enseignement supérieur européen. Et ce qui aura pu subsister du monde de la connaissance aura été définitivement soumis au monde de l'intérêt et du profit. *L'université se prépare-t-elle déjà pour la société post-démocratique ?*

Le débat sur la déclaration de Bologne et ses applications est donc fondamental. Il en va du type d'université que nous voulons. Il en va du type d'enseignement que nous voulons. Et il en va du type de société démocratique que nous voulons.

«Ce débat reste possible et des marges de manœuvre existent grâce au cadre légal extrêmement vague du processus de Bologne. Mais le temps presse...»

Liège, le 10 février 2003
Vinoj SCHMETZ - délégué 2^e candi. Ing. de Gestion - Candidat au C.A de l'ULg

Références et sources : Dossiers "Bologne" et "Marchandisation" sur les sites de la Fédé, de l'AGL, du BEA Interfac (ULB), de la FEF, de l'Unéco. Les sites de l'*European Round Table of Industrialists (ERT)*, d'EQUIS, de la Commission Européenne, de l'APED (Appel pour une école démocratique), d'URFIG, du *Courrier de l'UNESCO*, de la revue *Politique*, etc. Lire aussi: CRESPO Carlos, *La participation étudiante dans le supérieur en Belgique francophone*, BEA Interfac ULB.